



PROCEDURE ENTREE 2^{NDE} STHR

- **Accord** du conseil de classe de 3^{ème} pour un passage en 2nde GT
- **Procédure académique Affelnet** dans l'établissement d'origine pour la 2nde spécifique STHR à mettre en 1^{er} voeu
- ***Dossier de candidature à déposer sur la plateforme académique (PassRL) par le collège d'origine avant le 21 mai 2026***
- *Commission interne de sélection et transmission des avis à l'inspection académique*
- Résultats de l'affectation Affelnet le **30 juin 2026**

Renseignements : ce.0693504j@ac-lyon.fr

Dossier candidat à une seconde spécifique vers le bac Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

Une fois complété et signé, ce dossier est à remettre à l'établissement actuel de scolarisation qui le téléversera dans l'espace dématérialisé appelé « PassRL », au plus tard pour le 21 mai 2026 (Voir annexe 25 : Note technique d'utilisation PassRL).

ATTENTION : tout dossier doit faire l'objet d'une saisie dans Affelnet Lycée (vœu de seconde spécifique vers le bac STHR) au lycée François Rabelais, pour être traité

CADRE À COMPLETER PAR L'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE

Élève (toutes les rubriques sont obligatoires) :

NOM : **Prénom :**

.....

Date de naissance : **Classe :**

..... 3^e générale

INE : 3^e prépa-métiers

Langues : 3^e SEGPA

- LV 1 : Anglais 3^e ULIS
- LV 2 : Espagnol Allemand Italien Autre, préciser :
- Autre, préciser :

Tel du candidat : **Mail du candidat :**

.....

Nom du responsable légal :

Tel du responsable légal : **Mail : Adresse postale :**

.....

Établissement d'origine (toutes les rubriques sont obligatoires) :

NOM de l'établissement :

Tél : **Mail :**

.....

Référent au sein de l'établissement d'origine :

Liste des documents à fournir :

- Bulletins trimestriels ou semestriel de l'année en cours (1^{er} et 2^e trimestre ou 1^{er} semestre) (obligatoire)
- Lettre de motivation du candidat ou de la candidate (obligatoire)
- Bilan du mini-stage sur le campus Rabelais (facultatif)
- Bilan de stage d'observation en hôtellerie / restauration (facultatif)

CADRE RÉSERVÉ À L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL

Appréciation du dossier :

.....

.....

.....

.....

Avis favorable

Avis réservé

Nom et signature du responsable de la commission :

Les représentants de l'élève et l'établissement d'origine seront informés des modalités d'un éventuel entretien, si l'élève n'a pas effectué de mini-stage au sein de l'établissement. S'il y a entretien, il se déroulera **fin mai**, en présentiel ou à distance. Les résultats de l'affectation seront disponibles le **30 juin 2026**.

L'académie de Lyon traite vos données personnelles afin d'assurer la gestion des affectations des élèves en lycée, conformément au règlement européen (UE) 2016/679 et à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée. Pour plus d'informations sur ce traitement, vous pouvez consulter le site de l'académie en cliquant sur le lien suivant : <https://www.ac-lyon.fr/traitement-des-donnees-les-eleves-et-leurs-representants-legaux-129383>
Vous pouvez exercer vos droits, en vous adressant à notre délégué à la protection des données : dpd@ac-lyon.fr